

Le président suppléant (M. Charest): Des questions ou des observations?

● (1730)

M. Boudria: Monsieur le Président, ma question porte sur certaines mesures contenues dans le budget, et notamment l'indexation des pensions de vieillesse. Il y a environ 6,000 personnes âgées dans ma circonscription qui vont toutes perdre \$100 par an en raison du budget déplorable du gouvernement. Cela représente une perte globale de \$60,000 pour les personnes âgées de ma circonscription. Le député peut-il nous dire si, à son avis, il est juste que Lawrence Hanigan et Roy McMurry, deux perdants du parti conservateur, touchent des augmentations de traitement de \$38,000 et de \$22,000 par an respectivement, soit un total de \$60,000 par an? Peut-il demander à son ministre d'annuler l'augmentation de traitement de ces deux personnes et de rétablir l'indexation des pensions de mes électeurs?

M. Duguay: Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à cette question. Permettez-moi de dire au député qu'il y a également dans ma circonscription un grand nombre de personnes du troisième âge. La plupart d'entre elles comprennent le sens du terme «perdre». Comme le député vient d'arriver, il n'a peut-être pas entendu ce que j'ai dit plus tôt au sujet de la crainte que l'on cherche à susciter parmi les Canadiens du troisième âge. Je voudrais lui parler de la peur qu'il vient d'essayer de faire naître chez les gens. Lorsqu'on parle de perdre quelque chose, il s'agit d'une chose que l'on possède déjà. Il parle d'augmentations cumulatives qui se seraient ajoutées si l'on avait maintenu la pleine indexation. Aucune personne du troisième âge ne va perdre d'argent par rapport à ce qu'elle touche actuellement. Les pensionnés vont toucher plus qu'auparavant. Simplement, leur pension ne sera pas pleinement indexée comme prévu.

M. Boudria: De quelle école d'économie ce principe vient-il?

M. Duguay: Vos prévisions font penser à celles du Club de Rome, dans les années 1970, où l'on a utilisé des graphiques de population et étudié les approvisionnements en denrées alimentaires pour en arriver à la conclusion qu'il n'y aurait bientôt plus rien à manger sur la planète. Voilà le genre de crainte qu'il cherche à susciter parmi les personnes du troisième âge et il devrait, en tant que député, faire preuve de plus de sérieux.

M. Boudria: Monsieur le Président, le député nie-t-il que les personnes âgées du Canada vont perdre \$100 par an en dollars constants, corrigés de l'inflation? S'il le nie, va-t-il déposer des statistiques prouvant le contraire? A part lui, tout le monde, y compris les députés de l'arrière-ban de son propre caucus, l'admet. Si lui ne l'admet pas, peut-être pourrait-il nous montrer par quel calcul il arrive à déterminer que mes électeurs et les siens ne vont pas perdre \$100 chacun en dollars constants à la suite de ce budget désastreux?

Les subsides

M. Duguay: Monsieur le Président, il doit être bien clair que si un député doit parler de valeur future du dollar en termes constants et corrigée de l'inflation, il lui est tout aussi impossible qu'à moi de donner des chiffres réels concernant l'avenir.

M. Parry: Monsieur le Président, pour répondre au député de Saint-Boniface (M. Duguay), j'aimerais qu'il se penche sur des chiffres qui expriment des pertes parfaitement réelles. En tant que député, il lui est facile de dire que les pertes subies par les pensionnés canadiens sont abstraites. Il ne touchera pas sa pension de vieillesse avant vingt-cinq ou trente ans. Il lui est donc plus facile de parler de pertes éventuelles que pour les pensionnés qui subiront prochainement un manque à gagner. La désindexation va priver tous les pensionnés canadiens de \$100 en 1986 et en 1987, puis de \$205 en 1988.

Une voix: S'ils survivent.

M. Parry: J'entends un député dire «s'ils survivent». J'espère que le parti conservateur prend ce problème plus au sérieux. Le manque à gagner sera de \$315 en 1988, de \$423 en 1989 et de \$553 en 1990, car tout comme les intérêts composés s'accroissent, il faut calculer de la même façon les pertes subies en raison d'une hausse qui ne sera pas aussi élevée que prévue.

Le député accuse les collègues de mon parti de répandre la terreur. Il fait ensuite état d'une étude du Club de Rome selon laquelle la planète connaîtra une famine. Bien que cette perspective ne s'applique pas aux personnes âgées du Canada en particulier, il sait combien il est facile de citer hors contexte les propos tenus à la Chambre. Les personnes âgées lui ont-elles dit qu'elles étaient prêtes à supporter ces réductions? Contrairement au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), est-il capable de désigner une seule association de personnes âgées qui estime que ses membres appuient ces mesures et veulent bien en faire les frais?

M. Duguay: Monsieur le Président, c'est la troisième fois qu'un député de son parti donne lecture des mêmes chiffres. Nous les avons déjà entendus.

M. Boudria: Vous n'avez pas compris la première fois.

M. Duguay: Ces chiffres proposent d'autres réductions fondées sur les projections qu'ils ont faites. Ils semblent oublier qu'un budget est présenté chaque année à la Chambre, comme l'a rappelé le député de Bow River (M. Taylor). Ils semblent aussi oublier que, le 1^{er} janvier 1986, un impôt minimal sera prélevé.

Je suis d'avis que les députés servent mieux les intérêts de leurs électeurs lorsqu'ils situent ces questions dans un contexte global et non une par une, ce qui est une façon de faire croire aux personnes âgées qu'elles devront supporter la lutte contre le déficit. En réalité, non seulement les personnes âgées, mais tous les Canadiens ont été invités à faire leur part pour maintenir ces avantages que les Canadiens considèrent comme acquis. Si les personnes âgées avaient le choix entre cette petite réduction de leur pension . . .